



RAPPORT ANNUEL 2017

sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/02/1995, dite loi Barnier,
et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015

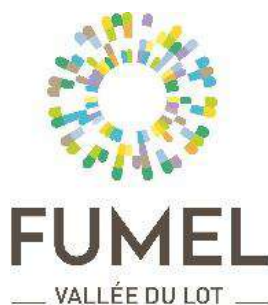


FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

**INDICATEURS TECHNIQUES**

Territoire et organisation du service.....	1
Collectes et traitements des matières.....	2
Bilan des tonnages.....	6
Prévention et informations diverses	7

INDICATEURS FINANCIERS

Charges, produits et coût du service.....	8
Performances financières du service.....	10

BILAN

Objectifs et perspectives.....	11
--------------------------------	----



FUMEL VALLÉE DU LOT

Présentation et compétences

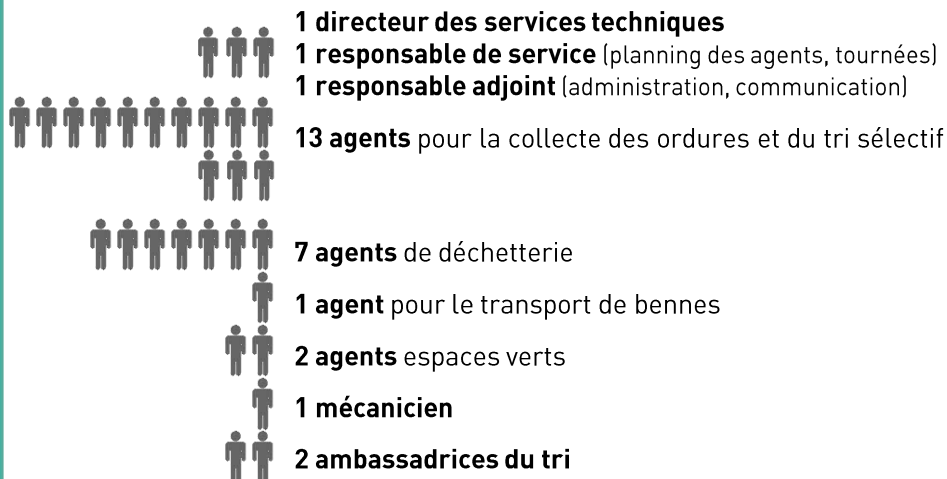
Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24507 habitants. Elle fut créée en 2017 suite à la fusion de deux collectivités : Fumel Communauté (FC) qui comptait 19 communes et 18675 habitants ; et la Communauté de Communes de Penne d'Agenais qui comptait 8 communes et 6678 habitants. Elle possède la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés**.



Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

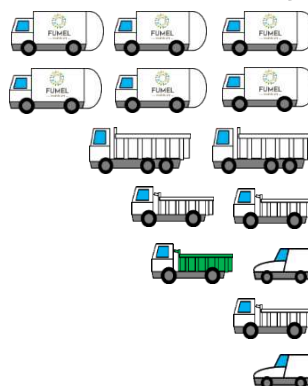
Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en **régie**. Au total, le service environnement emploie **29 personnes**:



Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:



6 camions à benne compactrice pour la collecte des ordures ménagères
(4 bennes pour la collecte + 2 de remplacement)

2 camions bennes pour la rotation et le transport des bennes de déchetterie

2 camions grue pour la collecte du tri sélectif, des encombrants/ferraille et des branchages

1 camion + 1 véhicule utilitaire pour les espaces verts

1 camion pour la location des bennes

1 véhicule utilitaire pour les ambassadeurs du tri

Équipements de collecte:



1000 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM

50 bacs roulants 770 litres pour la collecte des EMR



352 colonnes réparties sur 117 Points Tri

(126 **emballages**, 102 **papiers** et 124 **verres**)



4 déchetteries: Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais, Penne d'Agenais

Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles** (OMR) : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables** (EMR), **verre**, **papier**: Apport volontaire sur tout le territoire.
- **Encombrants / ferraille**: collecte mensuelle sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Déchets verts**: collecte mensuelle en porte à porte dans les zones agglomérées et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Cartons**, **bois**, **mobilier**, **déchets électroniques**, **lampes**, **huiles minérales**, **huiles alimentaires**, **déchets ménagers spéciaux**, **déchets de soins**, **piles**, **radiographies**, **cartouches d'imprimantes**, **capsules Nespresso**, **tout-venant**: apport volontaire en déchetterie.



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

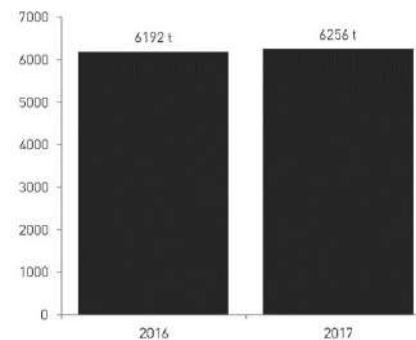
Collecte

La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-à-porte et 6 tournées pour la collecte des bacs 770 l) qui se déroulent entre 7h et 14h afin que chaque zone du territoire puisse bénéficier d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Judi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel (lieudit Cammas), propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon. En 2017, la régie a collecté **6256,26 tonnes** d'OMR, soit **255,28 kg/hab/an**.

ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES

Graphique 1: Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2016 et 2017

Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'ISDND de l'Albié à Monflanquin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47). L'an dernier, ValOrizon a traité 22 727 tonnes à ISDND de Monflanquin.

Le coût à l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 103,96 € TTC par ValOrizon.



Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)

**LE SYNDICAT VALORIZON**

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

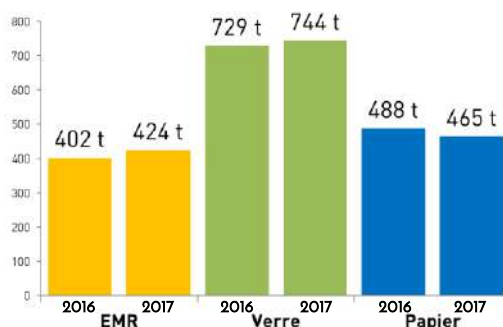
Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 117 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes est effectué tous les 7 ou 8 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et tous les 15 jours pour les autres bornes. Depuis le 1er janvier 2016, l'extension des consignes de tri est en vigueur sur l'ancien territoire de Fumel Communauté.

En 2017, la régie a collecté :

- **424,35 t d'EMR**, soit **17,3 kg/hab/an**;
- **744,28 t de verre**, soit **30,4 kg/hab/an**
- **464,54 t de papier**, soit **19,0 kg/hab/an**.

TRI SÉLECTIF



Graphique 2: Évolution des tonnages de matières recyclables collectés entre 2016 et 2017

Traitement

➤ EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 249,50€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2017 dans les centres de tri de Catus et de Nicole:

Métaux

- **Acier: 30,55 tonnes** (19,00 t reprises par Paprec (Mercurès, 46) à Catus et 11,55 t par Arcelor Mittal (La Plaine Saint-Denis, 93) à Nicole)
- **Aluminium: 2,87 tonnes** (2,10 t reprises Coved (Toulouse, 31) à Catus et 0,77 t reprises par Regeal Affimet (Compiègne, 60) à Nicole)

Fibres

- **Papier cartonné complexé (PCC): 4,90 tonnes** (0 tonnes reprise par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47), aucun enlèvement en 2017 à Catus et 4,90 t reprises Révipac (Paris, 75) à Nicole)
- **Papier cartonné non complexé (PCNC): 80,75 tonnes** (48,24 tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47) à Catus et 32,51 t reprises Révipac (Paris, 75) à Nicole)

Plastiques

- **PET clair: 44,38 tonnes** (34,42 t reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus et 9,96 t reprises par Valorplast (Puteaux, 92) à Nicole)
- **PET foncé: 13,27 tonnes** (7,62 t reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus 5,65 t reprises par Valorplast (Puteaux, 92) à Nicole)
- **Mix PEHD: 61,13 tonnes** (56,44 t reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus 4,69 t reprises par Valorplast (Puteaux, 92) à Nicole)
- **Films plastiques: 7,16 tonnes** reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus

Refus de tri: 121,55 tonnes (97,80 t (incinérés à l'UIOM de Brive, 19) à Catus et 23,75 t (enfouies à l'ISDND de Nicole) à Nicole)

➤ Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

➤ Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'éco-organisme Eco-Emballages dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème E. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée grâce à l'éco-organisme EcoFolio. Fin 2018, ces 2 éco-organismes ont fusionné pour former Citeo.





FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré. Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites. Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.

DÉCHETTERIES



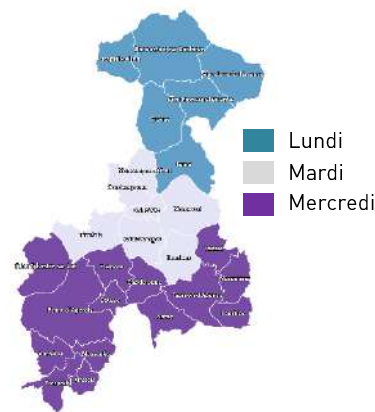
Carte 2: Localisation des déchetteries

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

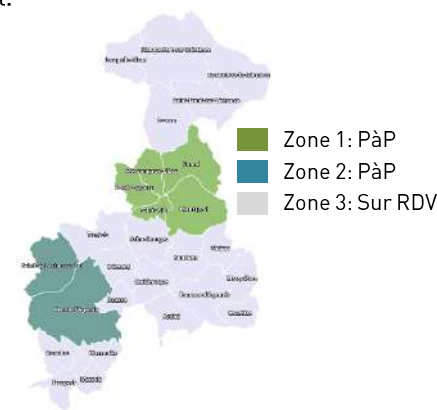
- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) : aire bétonnée et box métalliques;
- Huiles minérales: cuve
- Huiles végétales : bidons de 200 litres;
- Batteries: box plastiques;
- Peintures: box plastiques;
- Piles, DMS, cartouches d'encre : local fermé;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI): local fermé et carrelé [DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées];
- Radiographies argentiques et numériques.
- Capsules Nespresso: bacs de 120 litres

Déchets collectés en porte à porte

- **Encombrants/ferraille:** Un service de collecte mensuelle des encombrants/ferraille est fourni sur rendez-vous.
- **Déchets végétaux:** Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.
- **Location de bennes 8m³:** Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ (38€ la location) pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés: ferraille, mobilier, D3E, déchets végétaux, cartons bruns, bois, tout-venant.



Carte 3: Secteurs de collecte des encombrants / ferrailles



Carte 4: Secteurs de collecte des déchets verts

	Montayral	Blanquefort/ Briolance	Tournon d'Agenais	Penne d'Agenais
	ZA du Haut-Agenais 47500 MONTAYRAL Tél: 05 53 41 31 40	Lieudit Les Bugarels 47500 BLANQUEFORT /BRIOLANCE Tél: 05 53 49 39 02	Lieudit Franquet 47370 TOURNON D'AGENAIS Tél: 05 53 36 75 59	Lieudit Ferrié 47140 PENNE D'AGENAIS Tél: 05 53 41 37 62
Lundi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Mardi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Mercredi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-12h 14h-18h	14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-12h 14h-18h	-	-	14h-18h
Samedi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	8h-12h	8h-12h 14h-18h

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (encombrants non recyclables); Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) hors froid; Mobilier (sur Montayral, Penne d'Agenais et Blanquefort depuis avril 2017).

Déchets collectés en bennes de 12 m³ : Gravats avec terre; Gravats sans terre.



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DÉCHETTERIES



Tonnages collectés et traitement

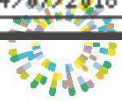
Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	2049	83,6
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	Environ 1900	73,5
Déchets végétaux	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON / BRF Systèmes	Compostage à Monflanquin (47) / Broyage à Saint-Georges (47)	Environ 4800	174
Ferrailles	Fumel Vallée du Lot	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	426	17,4
Bois	Fumel Vallée du Lot	Orsettig / Séosse Eco-Transformation	Recyclage à Sainte-Radegonde (47) / Recyclage à Boé (47)	923	37,7
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	321	13,1
D3E	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage et incinération	287	11
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	1	-
Huiles alimentaires	Dielix Ecogras Service	Dielix Ecogras Service	Recyclage	1	-
DMS	SIAP / Chimirec Dargelos	SIAP / Chimirec Dargelos	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Piles	Paprec	Paprec	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	2,5	-
DASRI	Hygi-santé	DASTRI	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Cartouches d'encre	Core Landes Pyrénées	Core Landes Pyrénées	Recyclage à Seignosse (40)	0,31	-
TOTAL				10992	409

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et depuis mars 2016 avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



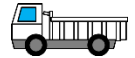
Bilan des tonnages



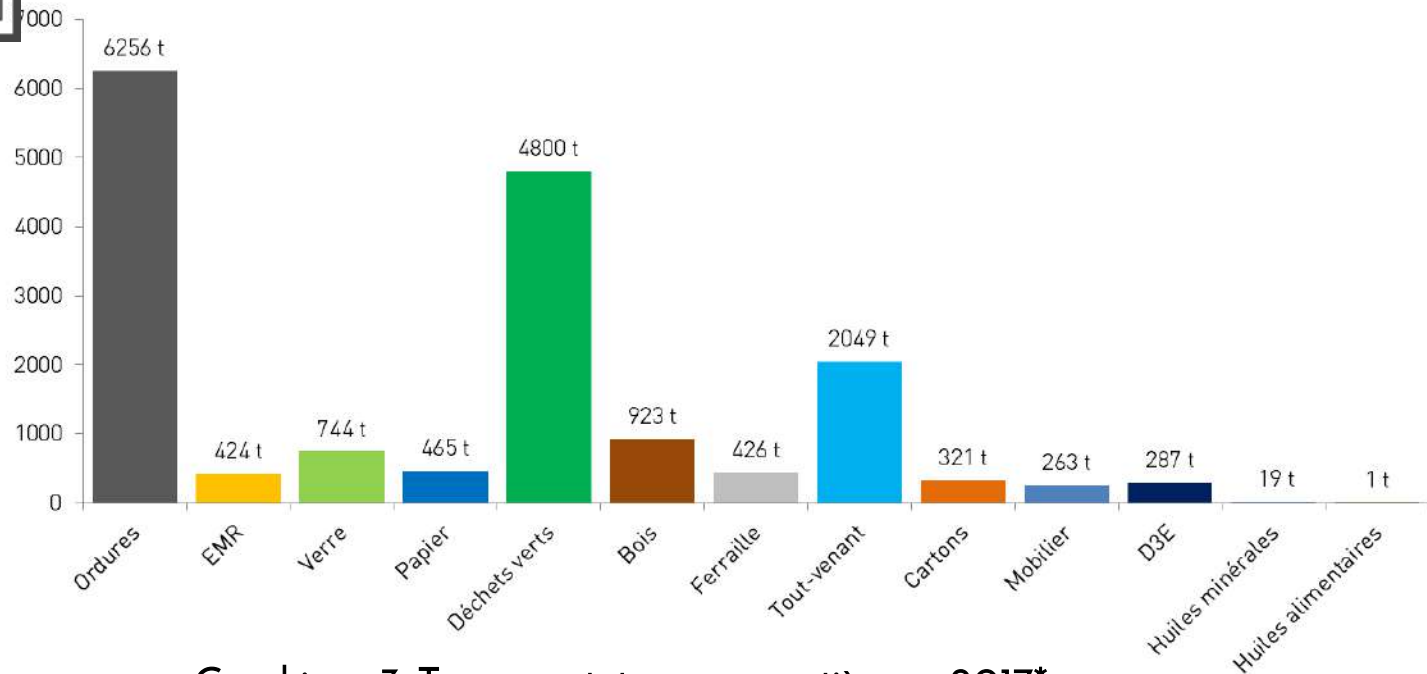
FUMEL
— VALLÉE DU LOT —



7889 tonnes
collectées sur les
tournées

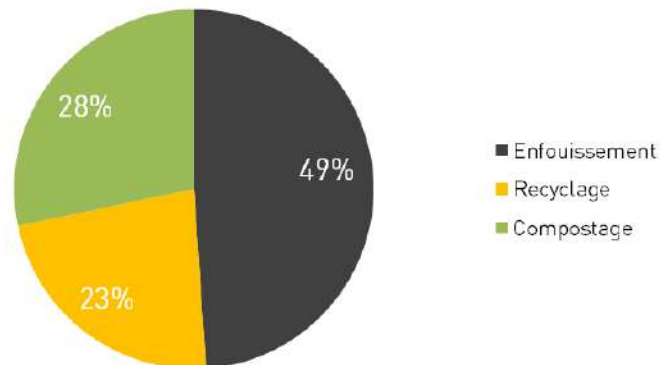


9092 tonnes
collectées en
déchetterie*



Graphique 3: Tonnages totaux par matière en 2017*

Graphique 4: Mode de traitement des matières collectées en 2017*



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de
Fumel Vallée du Lot en 2017*:

16 982 tonnes, soit 693 kg/hab/an

51% des matières collectées
sont valorisées

*Gravats non inclus



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Prévention

Ambassadrices du tri

Deux ambassadrices du tri ont été recrutées fin 2015 et début 2016 pour sensibiliser les administrés du territoire aux gestes du tri sélectif et distribuer des cabas de précollecte. Elle ont couvert 8493 foyers et distribué plus de 5271 cabas de précollecte, soit à près de 62% des foyers:



Leur action ciblé sur le tri du verre a également permis de collecter 50 t de verre supplémentaire entre 2015 et 2017.

Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2017, 71 composteurs de jardin ont été vendus.



Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais »

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent acquitter la **Redevance Spéciale (RS)**. Son montant est basé sur la quantité d'OMR résiduelles présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OM par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également:

- Accès aux déchetteries du territoire.
- Collecte des cartons bruns au porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m³ sur des zones commerciales.

Autre prestation: Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Sur l'ex-territoire de la CCPA, l'ancien système est toujours en vigueur et le tout sera harmonisé en 2018. Il propose 50 levées de bacs 770 litres gratuites par an et facture 2€ chaque levée supplémentaire pour la collecte des ordures ménagères. L'accès au déchetterie est facturé en fonction du nombre de passage (0 à 5: 30€/an; 6 à 20: 70€/an; + de 20: 110€/an).

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail. Les ambassadrices du tri sont en service civique ou en emplois aidés.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 10 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

En 2017, il y a eu 2 accidents de travail dont un qui a occasionné 1 arrêt de travail (55 jours cumulés) et un accident de trajet qui a occasionné 1 arrêt de travail (4 jours cumulés).



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —



RÉPARTITION DES CHARGES ET PRODUITS*

Répartition des charges par poste

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Structure	229 200 €	9%	9 €
Communication	8 500 €	0%	0 €
Prévention	3 300 €	0%	0 €
Pré-collecte	28 900 €	1%	1 €
Collecte	882 800 €	35%	36 €
Transfert / Transport	212 300 €	8%	9 €
Traitement	133 200 €	5%	5 €
Transfert / Transport / Traitement	879 500 €	35%	36 €
TVA acquittée	140 100 €	6%	6 €
TOTAL	2 517 800 €	100%	103 €

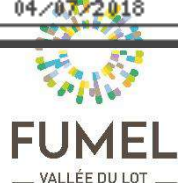
Charges fonctionnelles: Personnel administratif, télécommunications, déplacements, fonctionnement des bureaux (électricité, loyer, impression, etc.), ambassadeurs du tri, etc.

Charges techniques de collecte: Personnel, entretien véhicules, carburant, achat des contenants de collecte, etc.

Charges techniques de transport / traitement : transport des déchets jusqu'aux installations de traitement, enfouissement, compostage, recyclage, etc.

Répartition des produits

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
TEOM	2 390 961 €	87%	98 €
Recettes industrielles	139 800 €	5%	6 €
Soutiens des sociétés agréées	209 700 €	8%	9 €
Aides	5 200 €	0%	0 €
TOTAL	2 745 661 €	100%	112 €



COÛT DU SERVICE*

Le coût aidé du service est calculé de la façon suivante:

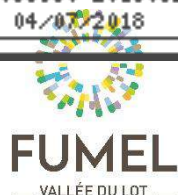
$$\text{Coût aidé} = \text{Total des charges} - \text{Recettes industrielles} - \text{Aides des éco-organismes agréés} - \text{Autres aides}$$

Il correspond au montant que doit réellement payer la collectivité pour le fonctionnement du service.

Répartition du coût aidé TTC par service

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Ordures ménagères	1 215 529 €	56%	50 €
Verre	7 357 €	0%	0 €
Journaux Revues Magazines	- 18 553 €	-1% -	1 €
Emballages	57 769 €	3%	2 €
Déchets des déchetteries	738 613 €	34%	30 €
Emballages / Cartons des professionnels	22 932 €	1%	1 €
Collecte déchets verts	35 242 €	2%	1 €
Collecte encombrants / ferrailles	12 528 €	1%	1 €
Location de bennes	50 353 €	2%	2 €
Nettoyage des dépôts sauvages	41 402 €	2%	2 €
TOTAL	2 163 173 €	100%	88 €

Le montant négatif indique que la collecte des Journaux Revues Magazines est génératrice de recettes brutes pour la collectivité.



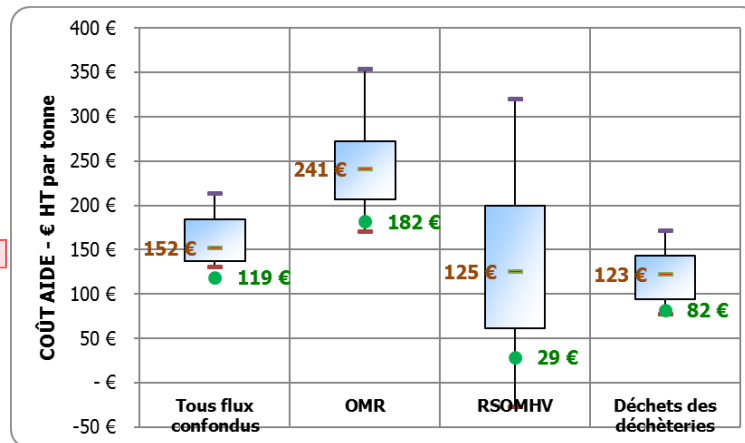
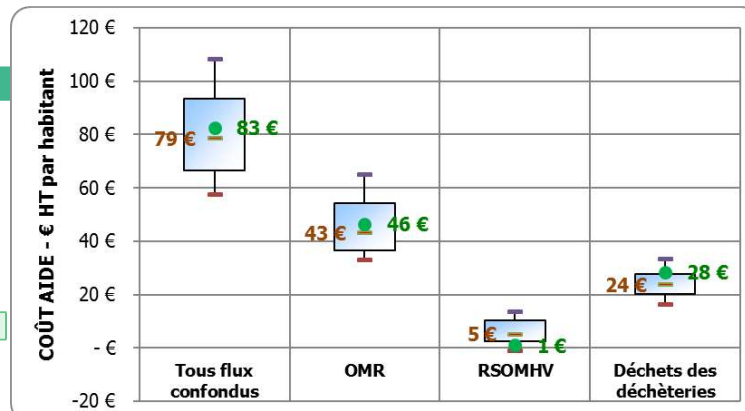
COMPARAISON DES PERFORMANCES ENTRE FUMEL VALLÉE DU LOT ET LES AUTRES COLLECTIVITÉS DE MÊME TYPOLOGIE D'HABITAT

Fumel Vallée du Lot fait partie des collectivités dont la typologie de l'habitat est qualifiée de « Rural avec ville centre »:

POSITIONNEMENT DES COÛTS AIDES HT / DONNEES NATIONALES DE MEME TYPOLOGIE D'HABITAT

Coût aidé en € par habitant	Tous flux confondus	OMR	RSOMHV	Déchets des déchèteries	Verre
Premier décile	58 €	33 €	-1 €	16 €	0,3 €
Premier quartile	67 €	36 €	2 €	20 €	0,6 €
Médiane	79 €	43 €	5 €	24 €	0,9 €
Troisième quartile	93 €	54 €	10 €	28 €	1,5 €
Neuvième décile	109 €	65 €	14 €	34 €	2,6 €
Fumel Vallée du Lot	83 €	46 €	1 €	28 €	0,3 €
Nombre de matrices	63	62	62	63	63

Coût aidé en € par tonne	Tous flux confondus	OMR	RSOMHV	Déchets des déchèteries	Verre
Premier décile	131 €	171 €	-27 €	78 €	8 €
Premier quartile	137 €	207 €	61 €	94 €	16 €
Médiane	152 €	241 €	125 €	123 €	28 €
Troisième quartile	185 €	272 €	200 €	144 €	41 €
Neuvième décile	214 €	354 €	321 €	172 €	74 €
Fumel Vallée du Lot	119 €	182 €	29 €	82 €	9 €
Nombre de matrices	63	62	62	63	63



RSOMRHV = Recyclables secs des ordures ménagères résiduelles hors verre → Collecte des Journaux Revues Magazines et des Emballages



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Bilan de 2017

Harmonisation avec la CC de Penne d'Agenais

- Extension de la régie de collecte au territoire de Penne d'Agenais
- Achat de deux camions bennes OM
- Harmonisation de la fiscalité, des modes de collecte et des repreneurs

Prévention

- Finalisation de la mission de sensibilisation des ambassadrices du tri sur l'ex-territoire de Fumel Communauté
- Poursuite de la vente des composteurs
- Mise en place du système de verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- Simplification du système de facturation
- Inciter les professionnels à trier leurs déchets

Déchetteries

- Aménagement d'un quai supplémentaire sur la déchetterie de Penne d'Agenais

Perspectives pour 2018

- Préparation du passage en extension des consignes de tri à tout le territoire
- Mise place de la méthode et de la matrice Comptacoûts de l'ADEME
- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour le prochain exercice 2018-2019
- Renouvellement du stock de composteurs
- Inciter les établissements publics à la mise en place de structures de compostage collectif
- Préparation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)
- Planification des travaux de mise aux normes des déchetteries
- Installation d'une benne de collecte Eco-mobilier à la déchetterie de Tournon d'Agenais
- Préparation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le Pôle Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante:

ccfl@cc-dufumelois.fr



Place Georges Escande
BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX

Gérard BEUVELOT
Responsable environnement

☎ 05 53 01 30 15 - 06 84 14 73 51

✉ 05 53 75 19 68

🌐 cc-dufumelois.com



Place Georges Escande
BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX

Florent MARTIN
Conseiller environnement

☎ 05 53 40 46 75

✉ 05 53 71 35 16

🌐 cc-dufumelois.com